

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# CÔTES DE MEUSE WOËVRE

ÉTÉ 2021

le mag'  
#15



BUDGET 2021

PLAN PAYSAGE

HYDRAULIQUE

DÉVELOPPEMENT LOCAL

TERRITOIRE



CÔTES DE MEUSE | WOËVRE  
communauté de communes



## Chères habitantes et chers habitants du territoire de la CODECOM,

Ce bulletin évoque le budget 2021 de la CODECOM, voté à l'unanimité. Notre budget est évidemment affecté par la crise sanitaire, mais dans des proportions assez faibles, qui nous ont permis, avec des efforts quand même, de ne pas augmenter la fiscalité.

Le nouveau groupe scolaire à Saint-Maurice-sous-les-Côtes sera opérationnel à la rentrée. Il nous permettra d'harmoniser complètement le fonctionnement des 4 sites scolaires sur le territoire, en complément du travail de fond réalisé dans le domaine de la Petite Enfance : c'est un message important adressé à la jeunesse !

Autre sujet d'actualité, nous abordons un dossier sur l'eau et l'agriculture, en particulier. C'est un vrai sujet qui doit être traité avec tout l'ensemble des partenaires et usagers.

Concernant l'habitat, il vous reste quelques semaines pour déposer un dossier de rénovation de logement dans le cadre de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Les aides ne seront plus les mêmes, il faut en profiter !

Enfin, dans le domaine de la Santé, après les masques et le gel hydro-alcoolique, dans notre combat contre la COVID-19, la CODECOM, en partenariat avec le SDIS 55, a organisé 2

séances de vaccination de proximité, à Broussey-Raulecourt le 10 Juin et à Vigneulles-lès-Hattonchâtel le 13 juin. Un grand MERCI à toutes les personnes qui ont participé, en particulier tous les Maires des communes qui ont relayé l'opération. Le rôle des élus locaux...

Cette crise entraîne évidemment des conséquences psychologiques non négligeables. La création d'un pôle « psychologique » au pôle santé de Vigneulles-lès-Hattonchâtel apporte une réponse pour soulager cette détresse.

Sur ces notes de santé, je souhaite, au nom de l'ensemble des élus et du personnel de la CODECOM, du repos pour la période estivale et le plaisir de retrouver une vie plus humaine avec de belles animations !

Sylvain Denoyelle,  
Président de la Codecom Côtés de Meuse/Woëvre

Communauté de communes Côtés de Meuse/Woëvre  
22 rue Raymond Poincaré

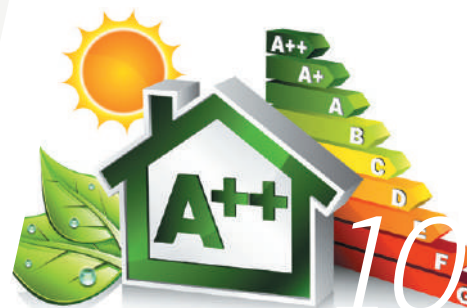
55210 Vigneulles-lès-Hattonchâtel  
Tél. 03 29 90 00 60 – Fax. 03 29 90 00 61

Le mag' #15 – Juillet 2021 – 3570 exemplaires.  
Responsable de la rédaction et de la publication :  
Sylvain DENOYELLE

Rédaction : les élus et les agents de la Communauté de Communes Côtés de Meuse/Woëvre.

Crédits photos : Codecom Côtés de Meuse/Woëvre, Freepik, Shutterstock, Isabelle Bomey.

Conception graphique : isabelle-bomey.com  
Impression en France par Novaprint – Verdun.



## SOMMAIRE

### P.03 // ACTUALITÉS

- Le RPI à Saint-Maurice
- Les activités au centre multi-accueil Pirouette

### P.04 // BUDGET 2021

### P. 06 // PLAN PAYSAGE

- Projet pédagogique

### P. 08 // HYDRAULIQUE

- Économiser l'eau, oui mais comment ?

### P. 10// DÉVELOPPEMENT LOCAL

- Dernier rappel pour les aides à l'amélioration de l'habitat!

### P. 11 // TERRITOIRE

- Du nouveau au pôle médico-social de Vigneulles

### P. 12 // AGENDA CULTUREL



## Le RPI de Saint-Maurice bientôt prêt à accueillir les élèves

Après quatre ans d'études et de travaux le nouveau groupe scolaire de Saint-Maurice fera sa rentrée en septembre 2021!

La construction du groupe scolaire à Saint-Maurice sous les Côtes s'achèvera mi juillet. Les extérieurs, la peinture et les revêtements de sols sont en cours d'achèvement. Les équipements et le mobilier seront posés pendant la deuxième quinzaine de juillet. Le terrain de sport mutualisé avec la commune de Saint-Maurice sera également achevé fin juillet. Les plantations des espaces verts seront réalisées à l'automne.

Les préparatifs pour le déménagement des écoles existantes ont déjà commencé. Les deux communautés de communes et les enseignants sont pleinement mobilisés pour que la rentrée se déroule sereinement.

## L'expérience de l'éveil musical continue au centre multi-accueil Pirouette !

Les interventions « Musique et relaxation » de Ivan Gruselle permettent aux enfants de partager un moment tout en douceur autour la musique.

En novembre dernier l'équipe du centre multi-accueil a pu bénéficier de 2 heures de formation avec Ivan Gruselle en vue d'amorcer les interventions qui ont débuté début janvier 2021.

Depuis Ivan Gruselle intervient toutes les 3 semaines sur une séance de 45 minutes auprès d'un groupe d'une dizaine d'enfants.

Les séances ont lieu dans une chambre à la lumière tamisée afin de créer un cocon intimiste. La séance se déroule en 3 temps. Accompagné par le personnel du centre multi-accueil, Ivan Gruselle commence par introduire la séance grâce un « massage sonore », le but étant d'inviter les enfants à écouter les sons qu'ils perçoivent dans l'espace. Puis il enchaîne sur la manipulation et la découverte des instruments en invitant les enfants à suivre un rythme musical. Les enfants peuvent alors utiliser et s'échanger tous les instruments qu'ils désirent. Pour finir, un rituel est mis en place pour indiquer aux enfants que la séance va se terminer.

Ce projet très enrichissant pour le développement de l'enfant sera renouvelé sur l'année scolaire 2021/2022.



Pour plus d'informations et de renseignements, veuillez prendre contact avec le centre multi-accueil Pirouette :

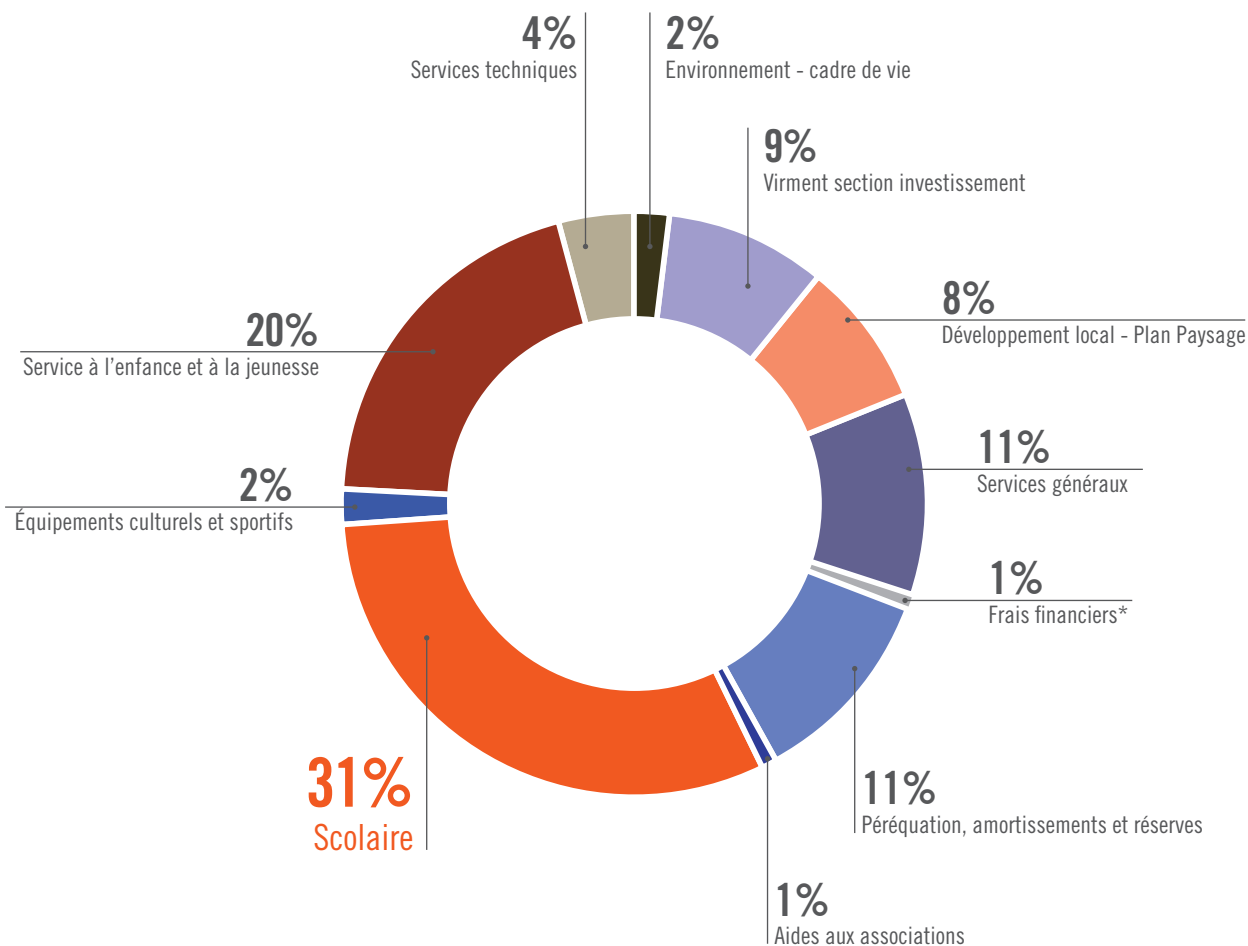
03 29 90 95 89

[www.cc-cotesdemeuse-woevre.fr](http://www.cc-cotesdemeuse-woevre.fr)

# Dépenses 2021 de fonctionnement

\* Les frais financiers comprennent les intérêts d'emprunt, FNGIR (prélèvement dans le cadre de la compensation de la taxe professionnelle) et amortissements.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	EN €
Virement section investissement	314 759,76
Développement local - Plan Paysage	268 045,54
Services généraux	367 470,27
Frais financiers*	40 000,00
Péréquation et amortissements	367 435,94
Aides aux associations	30 000,00
Scolaire	1 031 993,31
Équipements culturels et sportifs	68 381,98
Services à l'enfance et la jeunesse	676 907,78
Services techniques	132 835,12
Environnement - cadre de vie	74 604,55
<b>TOTAL</b>	<b>3 372 434,25</b>

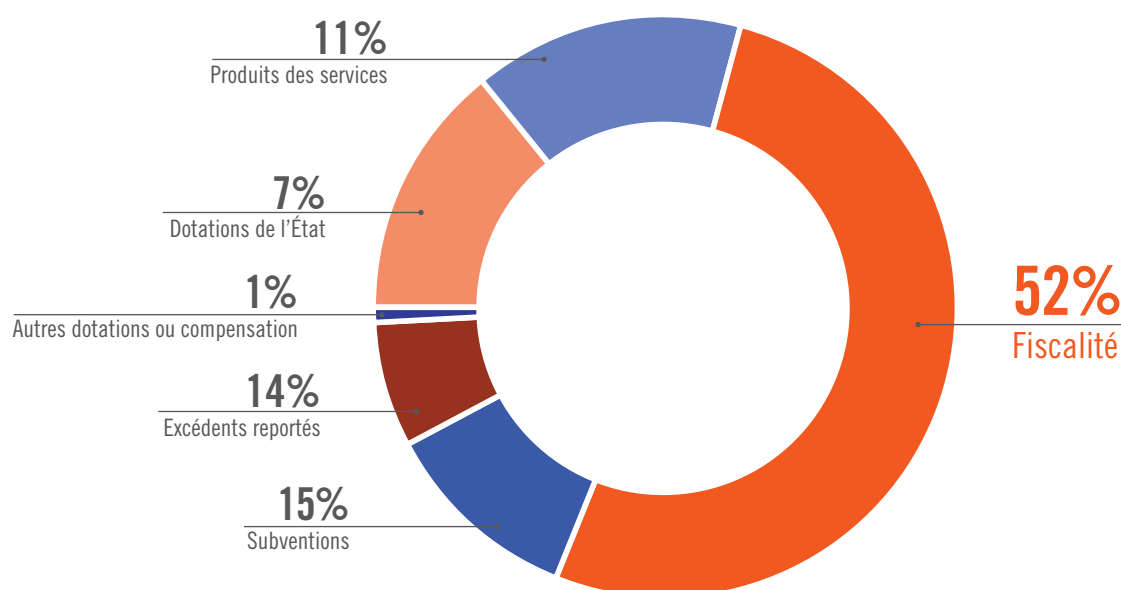


## Budgets primitifs 2021 - tous les budgets

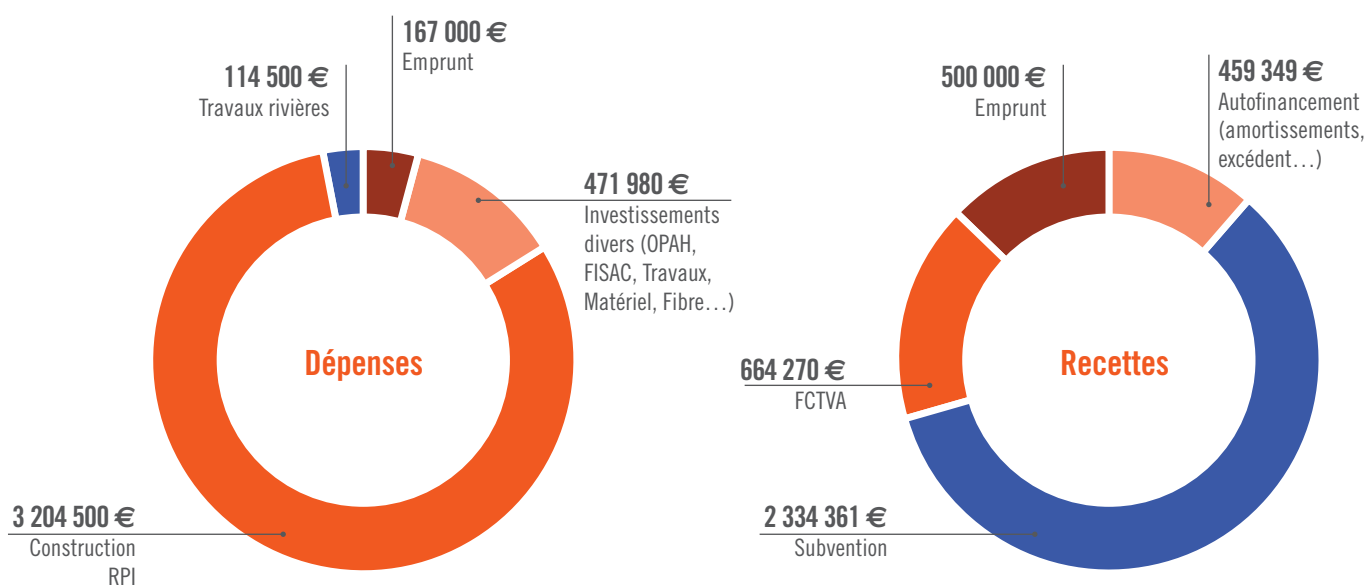
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Zone d'Activités Vigneulles	65 000,00 €	65 000,00 €	61 702,62 €	61 702,62 €
Ordures ménagères	714 628,13 €	839 850,07 €	31 577,75 €	31 577,75 €
Pôle Médico-social	37 624,09 €	37 624,09 €	29 338,38 €	29 338,38 €
SPANC	170 235,50 €	170 235,50 €		

# Recettes 2021 de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	EN €
Dotations de l'État	233 250,00
Produits des services	362 150,00
Fiscalité	1 762 000,00
Subventions	515 533,04
Excédents reportés	472 751,21
Autres dotations ou compensation	26750
<b>TOTAL</b>	<b>3 372 434,25</b>



# Budget d'investissement



# On ne protège et respecte que ce que l'on connaît bien !

En réponse à cet adage, 6 classes situées sur le territoire du Plan de Paysage (2 à Vigneulles, 2 à Saint-Maurice et 2 à Fresnes-en-Woëvre, issues de cycles 2 & 3) participent activement depuis ce début d'année scolaire, à un projet proposé par l'Écomusée d'Hannonville et le Cpie de Meuse, en partenariat avec le Plan de Paysage des Côtes de Meuse (dispositif soutenu par les deux intercommunalités locales) et le Parc Naturel Régional de Lorraine.

Au programme, 4 séances d'intervention offrent aux enfants une découverte progressive du paysage qui les entoure et des enjeux liés à sa protection et sa valorisation.

- *Que sont les Côtes de Meuse ?*
- *Comment sont-elles formées ?*
- *Quelle végétation y pousse ?*
- *Quels sont les autres espaces du paysage ?*
- *Comment sont disposés les villages sous les côtes ?*
- *Quelles sont les particularités des maisons Lorraines ?*
- *Pourquoi avons nous des usoirs ?*

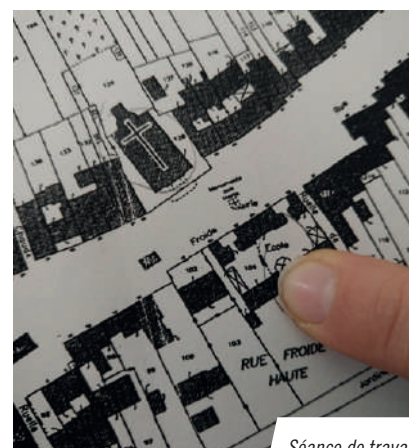
À l'aide de maquettes et de cartes, les deux premiers ateliers « découverte du paysage » & « découverte de l'architecture » ont permis de répondre à toutes ces interrogations.

Qui agit dans le paysage ? Pourquoi et comment ? Au cours de la troisième séance du projet, les élèves rencontrent des acteurs du paysage (ceux qui le façonnent...) et notamment des producteurs locaux (même très locaux !) car situés à deux pas, des écoles. Visite de l'exploitation, découverte des espaces de cultures, le tout agrémenté d'échanges enrichissants...

Pour terminer en beauté, une sortie découverte - ultra sensorielle - d'un milieu naturel, est proposée (cours d'eau du Longeau, haies, vergers, forêt...), de manière à « zoomer » plus spécifiquement sur un milieu emblématique des Côtes. **À l'issue des 4 rencontres, chaque classe restituera son projet en réalisant deux panneaux d'exposition** : le premier sur l'un des produits « phares » issu de l'exploitation découverte et un autre, sur la sortie dans le milieu naturel exploré. Habitants du territoire, **vous pourrez venir les découvrir cet été au Cpie de Meuse et à l'Écomusée !**



*Ce programme vient étayer la curiosité et la connaissance des enfants, afin [...] qu'ils en deviennent de véritables petits ambassadeurs !*



Séance de travail

Vous cherchez à prêter ou emprunter un verger ou un potager dans les Côtes de Meuse?

Pour récolter les fruits, faire paître des animaux, implanter un rucher... Vous souhaitez partager du matériel ou des compétences en matière de jardinage, d'entretien du verger... ?

Ce programme vient étayer la curiosité et la connaissance des enfants, afin qu'ils s'approprient « leur paysage » et qu'ils en deviennent de véritables petits ambassadeurs ! **Un grand merci aux producteurs pour leur mobilisation : Vergers de la Côte Marion à Vigneulles-les-Hattonchâtel, Mirabio & Domaine de la Goulotte à Saint-Maurice sous-lescôtes, GAEC de la Haie Henry, Ferme Marchand à Saulx-les-Champlon.**



### \*LES CLASSES CONCERNÉES PAR LE PROJET PLAN DE PAYSAGE / ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021 :

- > **École de Vigneulles** : classes de Mmes Moreau (22 élèves CE1) & Naton (11 CE1)
- > **École de St Maurice** : classes de Mmes Vanduren (18 élèves de CM1/CM2) & BeckRaveau (15 élèves de CE1/CM1)
- > **École de Fresnes** : classes de Mme Tibée-Coolens et M. Villaume (26 élèves de CM1) & Mme Knobloch (25 élèves de CM1)



Visite de l'exploitation «Vergers de la Côte Marion» à Vigneulles-les-Hattonchâtel



Consulter les offres ou ajoutez la vôtre sur le portail numérique : <http://bourse-vergers.cc-cotesdemeuse-woevre.fr>



Pour plus d'informations et de renseignements sur le Plan de Paysage, veuillez prendre contact avec l'animateur Julien FLECKSTEIN :

☎ 03 29 90 33 27

@ planpaysage.cotesdemeuse@gmail.com

🕒 De 9h à 12h et de 14h à 17h  
Les mardi à la Codecom Côtes de Meuse / Woëvre. Les jeudi à la Codecom du Territoire de Fresnes



# Économiser l'eau oui, mais comment ?



L'eau est un élément vital et indispensable à la production de denrées alimentaires. Elle permet d'assurer les moyens de subsistance de centaines de millions de petits agriculteurs et de communautés rurales dans le monde entier.

Selon l'OCDE (Organisation de Coopération de Développement Economique), le monde aura besoin de 60 % de nourriture en plus d'ici à 2050 pour garantir la sécurité alimentaire. Or, il faudra relever ce défi avec moins d'eau en raison des conséquences du changement climatique, de la croissance démographique, de l'urbanisation et d'une plus forte compétition pour l'accès à eau.

La ressource en eau se raréfie en raison d'une consommation croissante et de la dégradation de l'environnement (rejets industriels, pollution chimique, eaux usées). L'agriculture doit encore faire sa révolution environnementale et considérablement freiner les rejets de nitrates et de pesticides.

Des ouvrages tels que les captages, forages et les drainages sont des outils utilisés mais réglementés pour l'usage de l'eau.

## Captages d'eau

Par captage, on entend un ouvrage de prélèvement exploitant une ressource en eau, que ce soit en surface (prise d'eau en rivière) ou dans le sous-sol (forage ou puits atteignant un aquifère). Qu'ils soient destinés à l'alimentation en eau potable (AEP), à l'irrigation ou aux usages domestiques et industriels, tout captage doit être déclaré. Au-delà de ces aspects quantitatifs, les ressources destinées à l'AEP, qu'elle soit individuelle ou collective, sont également soumises à des contrôles qualitatifs obligatoires, en rapport avec les normes de potabilité établies par le code de la santé publique.

Avec la Chambre d'Agriculture de la Meuse, les axes de la Mission Captage s'appuient sur :

- ✔ le volontariat des **agriculteurs qui s'engagent à modifier leurs pratiques** tout en maintenant leur revenu ;

- ✔ **l'appui des collectivités** et leurs engagements à accompagner les agriculteurs dans leur réflexion ;
- ✔ **la connaissance des pratiques culturelles à risques** vis-à-vis de l'environnement et sur la caractérisation du milieu à travers les études de sol ;
- ✔ **des plans d'actions adaptés** aux différents secteurs basés, entre autres, sur la lutte contre les pollutions diffuses et les phénomènes d'érosion.

Depuis 2019, la Mission Captage s'adapte au 11<sup>e</sup> programme des Agences de l'Eau en proposant une réorientation de ses actions :

- ✔ **favoriser les cultures Bas Niveau d'Impact** (prairies, tournesol, légumineuses, méteil...);
- ✔ **promouvoir des filières en lien avec les cultures BNI** (restauration collective, cultures énergétiques...);
- ✔ **développer l'Agriculture Biologique** ;
- ✔ **développer l'animation foncière** basée sur des échanges à l'amiable ;
- ✔ **anticiper** pour faire face aux changements climatiques ;
- ✔ **accompagner les projets de restauration** de rivières et cours d'eau (uniquement sur RhinMeuse) ;
- ✔ **développer les surfaces remise en herbe** au travers du dispositif MAE (uniquement sur SeineNormandie).

### Priorités actuelles :

- **animation des programmes d'action des captages dégradés et prioritaires** (« grenelle » et « conférence environnementale ») ;
- **maintenir ou reconquérir la qualité de l'eau** (en nitrates et produits phytosanitaires) sous des seuils dits environnementaux fixés à 75 % des limites de qualité « eau potable ».



Captages d'eau



Le monde aura besoin de 60 % de nourriture en plus d'ici à 2050 pour garantir la sécurité alimentaire.

Source : OCDE





## Le forage et le prélèvement d'eau à usage agricole

En raison de leur impact sur les ressources en eau souterraine, la réalisation de forages ou de puits est réglementée afin de garantir la qualité et la quantité des ressources en eaux souterraines. Des mesures s'imposent pour éviter que des polluants d'origines diverses ne puissent rejoindre ces nappes par transfert direct. Ainsi, les pompages agricoles sont réglementés comme tout autre point de prélèvement.

Si vous souhaitez réaliser un forage lié à votre activité agricole, vous avez besoin d'une autorisation de l'administration. En aucun cas vous ne devez débiter les travaux sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de l'administration.

D'une manière générale, les sondages, forages, créations de puits ou d'ouvrages souterrains et destinés à un usage non domestique (>1000 m<sup>3</sup>/an) sont soumis à Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau. Cela concerne notamment les forages en vue d'irriguer des parcelles, abreuver le bétail, alimenter en eau des bâtiments agricoles.

Selon la nature de votre exploitation (ICPE ou non), les démarches sont à effectuer auprès de la DDCSPP ou de la DDT.

De plus, prochainement, la DDT 55 va procéder à des contrôles et demandes de régularisation de forages existants.

Aussi, la Chambre d'Agriculture de Meuse peut accompagner pour toute demande de dossier Loi sur l'Eau dans le cadre de la création de forage ou tout dossier de régularisation de forage existant.

## Drainage

Le régime de la déclaration Loi sur l'Eau intervient dès lors que l'assèchement de zone humide est supérieur à 0,1 ha (régime de l'autorisation pour plus de 1 ha). Il s'avère donc primordial de bien connaître les zones humides potentielles (superficie et localisation) pour anticiper son projet de drainage. Les informations rapportées concernant un « seuil d'intervention de 20 ha » apparaissent donc erronées. Le drainage n'est pas sans incidence sur l'environnement : notamment vis-à-vis de la qualité des eaux des milieux récepteurs. D'une manière générale, les matières en suspension, les fertilisants et les produits phytosanitaires peuvent se retrouver en plus grande quantité que dans le cas d'une parcelle non drainée.

Pour éviter des dommages sur les milieux aquatiques, la faune et la flore associées, il est donc important de prendre en considération ces composantes environnementales pour les projets hydrauliques.



Forage



Dispositif épuratoire

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

📞 Hélène LECLERE au 03 29 90 69 09

@ environnement@cc-cotesdemeuse-woevre.fr

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Mes travaux sont-ils éligibles ?  
Contactez Jérôme BORRONI  
au Soliha Meuse - Cmal :

☎ 03 29 79 23 10

@ j.borroni@solihha.fr

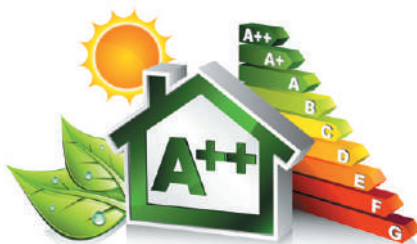
f SolihaMeuse

### PERMANENCES LOCALES :

✓ À la Codecom Côtes de Meuse/  
Woëvre, à Vigneulles  
le 1<sup>er</sup> mardi du mois,  
de 10 h à 12h.



✓ À la mairie d'Apremont-  
la-Fôret  
le 3<sup>e</sup> jeudi du mois,  
de 14 h à 16 h.



**NE TARDEZ PLUS ! :**  
*L'OPAH se termine  
fin octobre 2021, les  
dossiers d'aide devront  
être constitués pour le 6  
septembre au plus tard.*

## Les aides à l'amélioration de l'habitat

### OPAH : LA DERNIÈRE ANNÉE POUR LES AIDES À L'HABITAT DE LA CODECOM

Depuis octobre dernier la Codecom a décidé de prolonger d'un an les aides de l'OPAH. **La dernière année d'OPAH se terminera donc fin octobre 2021.** Dans un souci de gestion administrative, les foyers soutant bénéficier de l'aide devront prendre rendez-vous avec le référent Soliha rapidement. **En effet, les dossiers d'aide devront être constitués pour le 6 septembre au plus tard.**

### L'OPAH INTERVIENT SUR 3 TYPES DE TRAVAUX

- ✓ Travaux liés aux **économies d'énergie** : isolation, changement du système de chauffage...
- ✓ Travaux d'**adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie** : accessibilité, salle de bain, monte escalier... (visite d'un ergothérapeute).
- ✓ Travaux de grande ampleur : **rénovation lourde.**

Les aides sont conditionnées suivant les ressources du foyer.

### LA RÉNOVATION DE FACADES

**La programmation d'aide aux ravalements de façades privées de 2016 a été prolongée jusque fin d'année 2021.** Il reste encore quelques dossiers disponibles, alors n'hésitez pas ! Vous pouvez prétendre à une aide, sans condition de revenu. Néanmoins la bâtisse devra dater d'avant 1965 et seuls les travaux sur les façades visibles de la rue seront prises en compte.

Pour plus d'informations et de renseignement, veuillez prendre contact avec l'Agent de développement local/ Chargée de mission FISAC : Coralie JOURDIER

☎ 03 29 90 00 63

@ developpementlocal@cc-cotesdemeuse-woevre.fr



# Un pôle « psychologie » au sein du pôle de santé de Vigneulles

**Le pôle psychologie vient renforcer l'offre de soin à la population locale. Depuis 2005, plusieurs professionnels de santé et paramédicaux sont réunis autour d'un projet de santé commun pour répondre aux besoins et aux attentes de la population rurale.**

En 2017 une première psychologue, Stéphanie GRANGER, intègre le pôle de santé. Native de Lorraine, Stéphanie obtient son diplôme de psychologie clinique et psychopathologie à la Faculté de Nice en 2016.

Elle effectue d'abord un stage en psychiatrie et en oncologie pour finalement rejoindre l'équipe d'un EPHAD à mi-temps. À côté de cela elle cherche à offrir ses compétences à une patientèle plus diversifiée. Stéphanie accepte alors d'intégrer l'équipe du pôle de santé qui propose un environnement agréable de travail.

Seule face à une demande toujours plus grandissante elle recherche en 2020 des psychologues partenaires pour créer un espace dédié à la psychologie au sein du pôle de santé.

Ophélie BIGEL et Morgane DAUBIÉ rejoignent Stéphanie début 2021 pour former un trinôme complémentaire.

Ophélie BIGEL est diplômée de l'Université de Nancy en 2018 et exerce à mi-temps dans un ESAT.

Morgane DAUBIÉ sort elle aussi diplômée de l'Université de Nancy, mais un an plus tard. Elle exerce en mi-temps au sein d'un CMPP, organisme dédié aux enfants.

Hormis son caractère exceptionnel en milieu rural le pôle « psychologie » au sein du pôle de santé permet d'obtenir des **tarifs relativement bas** par rapport à ce qui se pratique en ville. D'autre part **les patients peuvent profiter d'un accompagnement adapté grâce au lien créé entre le médecin généraliste et la psychologue.**

## EXPÉRIMENTATION EN MEUSE

**Le dispositif Écoute'Emoi permet une prise en charge précoce de la souffrance psychique chez l'adolescent âgé de 11 à 21 ans.** Cet accompagnement prévoit un forfait de 12 séances sans avance de frais. Pour bénéficier de cette aide l'adolescent doit fournir une prescription médicale d'un médecin évaluateur faisant partie du dispositif.

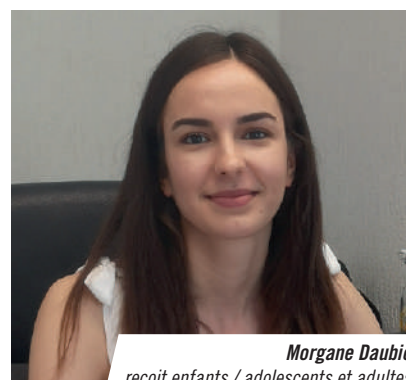
Pour plus d'informations : [www.maison-des-adolescents55.sitew.com/Ressources.H.htm](http://www.maison-des-adolescents55.sitew.com/Ressources.H.htm)



**Stéphanie Granger**  
reçoit enfants/ adolescents et adultes



**Ophélie Bigel**  
reçoit adolescents et adultes



**Morgane Daubié**  
reçoit enfants / adolescents et adultes

## À SAVOIR :

**Suite à l'épidémie de la COVID-19 l'État a mis en place au minimum jusque fin 2021 un système de remboursement des séances avec un psychologue.**

**Les mutuelles remboursent désormais 4 séances par an dans la limite de 60 €/séance.**

## JOURS D'INTERVENTIONS ////////////////

**Stéphanie Granger**

-> le lundi de 13h à 20h

**Ophélie Bigel**

-> le mercredi de 13h à 20h

**Morgane Daubié**

-> le vendredi de 13h à 18h

Informations, prises de rendez-vous :  
74, rue Raymond Poincaré  
55210 Vigneulles-lès-Hattonchâtel

☎ 03 29 90 69 29

🌐 [www.polesante.fr](http://www.polesante.fr)

# AGENDA

## CULTUREL

Votre Codecom'Mag vous propose quelques événements culturels pour cet été, cependant, cette programmation reste susceptible d'être modifiée en fonction du contexte sanitaire. Merci de votre compréhension !

## LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMENCE

**LES MARDI 6, 13, 20 ET 27 JUILLET - DE 18H30 À 20H30**  
**LA TOURNÉE DES SEMEURS - BUXIÈRES SOUS LES CÔTES**

Ateliers artistiques itinérants - Tout public - Gratuit

La Tournée des Semeurs est le rendez-vous estival de la Semence. La Tournée c'est à la fois des temps d'atelier de pratique artistique, d'échange, de rencontre et surtout de convivialité. Chacun se retrouve autour de la création, lors des rendez-vous hebdomadaires. Ce projet se co-construit avec les habitants des villages où il se déroule.



**27 JUILLET - 20H30 - NOTE D'AMOUR - DUO DES PETITS RIENS - BUXIÈRES SOUS LES CÔTES**

Spectacle musical - Tout public

Des pépites d'hier et des trésors d'aujourd'hui, à découvrir et à ré-écouter, à notre façon, sans modération, avec trois fois rien !

Un dialogue sensible et drôle entre deux musiciennes

complices s'échafaude... À leur façon... Suspendu à leurs voix miroirs, le public est plongé au cœur de textes saisissants, puis bringuebalé entre petits loupés et grandes tendresses.

Enfin, pourra-t-il assister au bouquet final garni d'alexandrins malins, de rimes croisées et décroisées, de lalala bien placés, et d'un refrain qui donne envie de s'envoler ?



**15 SEPTEMBRE 20H - CROC CROC & MIELLOU - COLLECTIF XANADOO - BAR DE LA BROUETTE COOPÉRATIVE - CHAILLON**  
Duo comique - Tout public à partir de 10 ans

Les spectacles pour enfants, à l'instar des *Sushi Shop* et des *Starbuck Coffee*, sont devenus pour certains un business, une poule aux œufs d'or. Avec tendresse, nous avons aussi voulu tourner ça en dérision. Dans

un spectacle totalement libre, instinctif et un brin bordélique !

Suite à un licenciement, Manuel et Pablo se lancent dans ce qui leur semble être un business prolifique : Le spectacle jeune public sur fond d'écologie.

Très vite le ton dérape, les gaffes s'enchaînent, les marionnettes brûlent et d'étranges objets phalliques apparaissent...

Plus d'informations sur [www.semeursdarts.com](http://www.semeursdarts.com) /  [semeursdarts](https://www.facebook.com/semeursdarts)

RENSEIGNEMENTS : 06 73 02 86 44 / [martine@semeursdarts.com](mailto:martine@semeursdarts.com)

## EXPO D'ARTISANS D'ART ET ARTISTES DES CÔTES DE MEUSE ET D'AILLEURS !

**MERCREDI 14 JUILLET AU CHÂTEAU D'HATTONCHÂTEL DE 10H À 19H.**

Venez découvrir au château d'Hattonchâtel, l'exposition Fair'Ailleurs organisé par le collectif Terre & Feu.

RENSEIGNEMENTS : 03 29 89 95 67



## LES CONCERTS D'ÉTÉ DE MUSIQUE AUX MIRABELLES

**LES DIMANCHES 4, 11 ET 25 JUILLET À 16H30, LA MUSIQUE PREND SES QUARTIERS D'ÉTÉ AU LAC DE MADINE & HATTONCHÂTEL !**

En effet, l'association « Musique aux Mirabelles » organise la 2<sup>e</sup> édition des Estivales d'Hattonchâtel, une série de 3 rendez-vous musicaux à vivre et à partager cet été dans les Côtes de Meuse, pour tous !

Ce rendez-vous estival, né en 2020 après le premier confinement, s'inscrit dans la volonté des organisateurs de permettre au public et aux artistes de renouer avec la magie d'instant de partage autour de la musique jouée en live.

**#1 > DIMANCHE 4 JUILLET**

PIAZZOLA STORIES - CLASSIQUE - JAZZ  
«Piazzola Stories» par Lucienne Renaudin Vary, au bord du Lac de Madine

**#2 > DIMANCHE 11 JUILLET**

TRIO VOCAL A CAPELLA  
«Les itinérantes» dans la collégiale Saint-Maur à Hattonchâtel

**#3 > DIMANCHE 25 JUILLET**

OPÉRETTE-OPÉRA-COMÉDIE MUSICALE  
« Un air de fête » au château d'Hattonchâtel !

Informations et réservation sur [musiqueauxmirabelles.fr](http://musiqueauxmirabelles.fr)

 [musiqueauxmirabelles](https://www.facebook.com/musiqueauxmirabelles)